

Réunion publique
Vendredi 18 octobre 20h 30
salle Michelet à Houilles

**Gagnons le droit au référendum sur la
privatisation d'Aéroport de Paris !**
Pourquoi l'avenir d'ADP est-il important ?
Pourquoi un vrai débat est-il nécessaire ?



Au mois d'avril, 248 parlementaires de tous bords ont recueilli les signatures nécessaires à un possible Référendum d'Initiative Partagée (RIP) contre la privatisation du groupe Aéroport de Paris (ADP), adoptée par le Parlement.

Pour que ce référendum puisse se

tenir, il faut que, d'ici mars 2020, il recueille massivement les signatures de citoyen.ne.s sur la plateforme officielle :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

ADP est une entreprise dans laquelle l'État est actionnaire majoritaire (50,6% du capital ; c'était 100% avant 2005). Elle contrôle les 14 aéroports et aérodromes civils de région parisienne. Il s'agit donc d'une **infrastructure stratégique** qu'il serait dangereux de confier aux mains du privé. D'autres pays l'ont bien compris et veillent à garder le contrôle public de leurs aéroports.



Privatiser ADP (concession de 70 ans au privé), c'est **offrir des millions d'euros à des entreprises privées** et favoriser ainsi les profits de leurs actionnaires, en privant les finances publiques, et donc les services publics, de sommes considérables. Cette **baisse des recettes de l'Etat** ne pourrait être compensée que par une hausse des impôts et/ou une coupe supplémentaire dans les services publics.

Privatiser ADP, c'est soumettre 6 700 hectares de terres (dont 1 300 hectares destinés à des opérations immobilières) à une **spéculation féroce**. Opérations immobilières qui pèseront encore plus sur les **populations les plus pauvres** comme sur les **milieux naturels**.

Privatiser ADP, c'est refuser de **préserver des terres agricoles**. **C'est aggraver les menaces sur les écosystèmes** déjà largement attaqués par les sites aéroportuaires. C'est renoncer à conduire une politique d'aménagement du territoire dans le sens de l'intérêt général.

Privatiser ADP, c'est abandonner toute **politique de régulation plus stricte du trafic aérien**. **La défense du climat** exige d'urgence cette régulation.

La démocratie ce n'est pas voter pour un « premier de cordée » tous les 5 ans ! Ce n'est pas s'en remettre à un chef ! Pour une fois que nous pourrions donner notre avis, gagnons le droit au référendum sur l'avenir d'Aéroport de Paris.

Pour gagner le droit au référendum sur la privatisation d'Aéroport de Paris !

Réunion publique

animée par Michel Jallamion

Président de la Convergence nationale des services publics

Vendredi 18 octobre 20h 30

salle Michelet à Houilles

Demain, ils devront nous entendre aussi sur nos écoles, nos forêts, nos trains, nos maternités, nos tribunaux...